



Le Conseil National des Barreaux apporte son soutien aux victimes du cyclone Irma

Actualité législative publié le 11/09/2017, vu 1886 fois, Auteur : [JURISGUYANE](#)

Sur la proposition de Monsieur le Bâtonnier Patrick Lingibé, ancien batonnier de l'ordre des avocats au Barreau de la Guyane, membre du Conseil National des Barreau, l'Assemblée Générale du Conseil National des Barreaux a adopté le vendredi 7 septembre 2017 à l'unanimité une motion de soutien aux populations des îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy et aux actions qui seront entreprises par le Bâtonnier Bernard Pancrel et le Conseil de l'Ordre du barreau de la Guadeloupe, de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy. Le Conseil National des Barreaux marque ainsi de manière réactive son soutien total et sa solidarité aux populations touchées par les événements malheureux causés par le cyclone Irma.

Sur la proposition de Monsieur le Bâtonnier Patrick Lingibé, ancien batonnier de l'ordre des avocats au Barreau de la Guyane, membre du Conseil National des Barreau, l'Assemblée Générale du Conseil National des Barreaux a adopté le vendredi 7 septembre 2017 à l'unanimité une motion de soutien aux populations des îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy et aux actions qui seront entreprises par le Bâtonnier Bernard Pancrel et le Conseil de l'Ordre du barreau de la Guadeloupe, de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy.

Le Conseil National des Barreaux marque ainsi de manière réactive son soutien total et sa solidarité aux populations touchées par les événements malheureux causés par le cyclone Irma.